

JUILLET 1991

NOTE C 2

(Collection N° 2)



30000464650

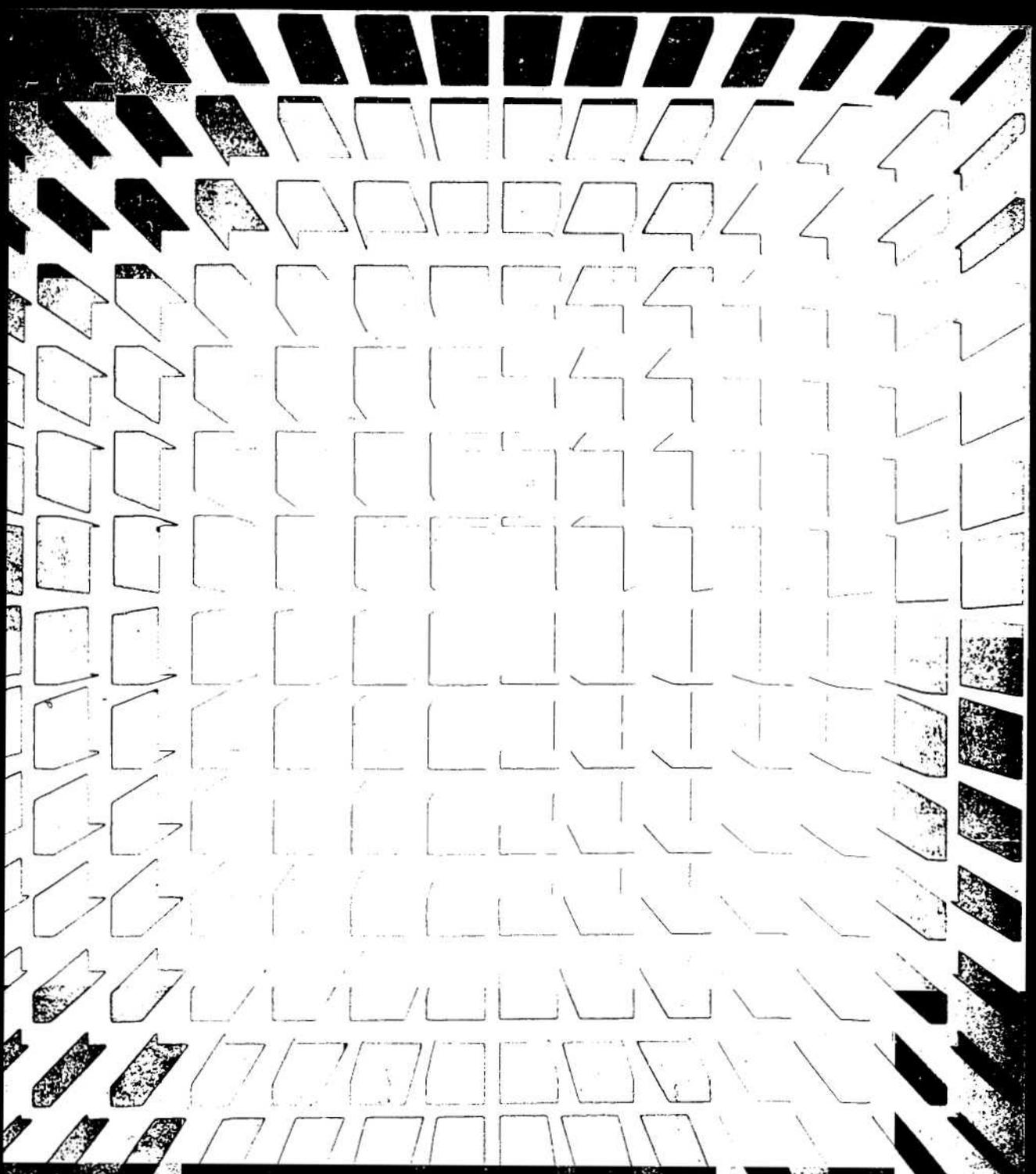
Note de conjoncture de l'INSEE.
Supplément a: tendances de la conj
No 000002 1991 07 00
INSEE-BIBC P FRA 11105t

CONJONCTURE

INSEE

- 9. JUIL. 1991

BIBLIOTHÈQUE



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

ERRATA

Page 62 3ème alinéa, 8ème ligne

lire : "comme le pouvoir d'achat (1,8 %)"

au lieu de : "comme le pouvoir d'achat (1,9 %)"

Page 72 tableau balance des transactions courantes

Suite à une révision du coefficient de fabrication qui touche les postes marchandises et services liés au commerce extérieur, le solde des transactions courantes est modifié pour les années 1988, 1989 et 1990.

lire respectivement : "- 28,8 - 29,6 - 45,6"

au lieu de : "- 27,0 - 23,0 - 40,0"

Ont directement participé à la réalisation de cette note :

Rédacteurs en chef :

Guillaume Dureau et Pascale Pollet

Contributeurs :

Laurent Arthaud ; Laurent Berrebi ; Catherine Beller ; Frédéric Boccara ; Ghislaine Calvarin ; Sylvie Carat ; Luis Cases ; Eric Chaney ; Yvonne Collet ; Louis Cretin ; Lise Dervieux ; Nicole Desprez ; Sylvie Dumartin ; Françoise Dupont ; Jean-Christophe Fanouillet ; Jean-Paul Girard ; Stéphane Gregoir ; Annette Kadjar ; Thierry Lacroix ; Gilles Laguerre ; Eliane Le Rey ; Marie-Odile Liagre ; Stéfan Lollivier ; Marie-Pierre Plaux ; Emmanuel Raoul ; Florence Salet ; Marie-Hélène Tamisier

Assistants de rédaction :

Liliane Delanne ; Pascale Roisné-Derouillon

Secrétaires de rédaction :

Françoise Berthelin ; Valérie Brossaud ; Nelly Cousté ; Liliane Delanne

Illustration et Mise en page :

Sophie Renaud

Relation avec l'imprimeur :

Pierre Glénat

Rédaction achevée le 25 Juin 1991

AVERTISSEMENT

Cette note analyse la situation de l'économie française à la mi-1991 et son évolution probable sur le reste de l'année. Elle comporte un chiffrage en termes de comptes nationaux trimestriels. Tous les chiffres relatifs aux trois derniers trimestres de l'année 1991 ont un caractère prévisionnel, tandis que ceux relatifs au premier trimestre sont le plus souvent provisoires. Les principales hypothèses ont été arrêtées un peu plus d'un mois avant la parution de cette note, l'hypothèse sur le cours du dollar étant, comme à l'accoutumée, conventionnelle.

CONVENTIONS

Les trimestres sont repérés par les chiffres 1, 2, 3, 4 ; les semestres par I, II.

Sauf précision, les chiffres présentés sont des taux de croissance en glissement semestriel-trimestriel.

Les zones grisées des graphiques comportent des prévisions (ou estimations).

Vue d'ensemble

En 1991, la croissance annuelle du PIB marchand de la France serait voisine de 1,5 % : une reprise des Etats-Unis puis de l'économie mondiale, attendues au second semestre de 1991, ainsi que les effets favorables de la hausse du dollar sur la compétitivité européenne, conduiraient à une remontée de l'activité. Ayant fléchi comme l'ensemble de ses partenaires européens hors Allemagne, l'économie française, tributaire d'une demande tant intérieure qu'extérieure peu dynamique, redémarre doucement sur la fin de l'année.

Après s'être repliée tout au long du premier semestre, la production manufacturière croît modérément sur la seconde partie de

l'année. L'ajustement de l'emploi au ralentissement de la production n'est pas achevé : l'industrie contracte continûment ses effectifs en 1991, les pertes d'emploi touchant aussi, depuis le début de l'année, les emplois les plus stables. Parallèlement, l'adaptation des entreprises à une demande moins vigoureuse réduit le volume annuel des investissements effectués, même si ceux-ci restent à un niveau encore élevé.

A la fin de la guerre du Golfe, la production des services et du commerce a retrouvé un rythme de croissance assez proche de celui observé antérieurement. Grâce à la reprise de l'activité dans ces secteurs, l'investissement productif de l'ensemble de l'économie ne s'affaiblit

que légèrement et l'emploi dans le secteur privé ne se dégrade que modérément. La politique de l'emploi limite les à-coups dans la montée prévisible du chômage, sans pour autant l'enrayer, malgré des créations d'emplois soutenues dans le secteur tertiaire non marchand. En 1991, le taux de chômage devrait croître de près d'un point et cette augmentation concernerait toutes les catégories de personnel.

La médiocre activité économique n'est pas favorable à de vives hausses des salaires : ceux-ci ralentissent nettement en 1991 ; l'inflation demeurant stable, les gains de pouvoir d'achat sont plus faibles, ce qui limite la croissance de la consommation en moyenne annuelle. Cette der-

Biens et services marchands : équilibre ressources-emplois aux prix de 1980

	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	89.I	89.II	90.I	90.II	91.I	91.II	1989	1990	1991	1989	1990	1991
PIB marchand	2,6	1,7	1,0	0,8	0,5	1,7	4,3	1,8	2,2	4,5	2,8	1,5
Importations	3,5	4,6	0,1	3,7	-1,1	2,0	8,3	3,8	0,8	8,2	6,4	2,5
Total des ressources	2,8	2,4	0,8	1,5	0,1	1,8	5,2	2,3	1,9	5,4	3,6	1,7
Consommation des ménages	0,9	1,9	2,0	0,7	0,7	1,2	2,8	2,7	1,9	3,2	3,2	1,8
FBCF totale	3,5	3,3	1,1	0,0	0,3	1,4	6,9	1,1	1,7	7,5	4,0	0,2
<i>dont : SQS-EI</i>	5,3	1,9	2,3	0,3	-0,8	1,7	7,3	2,6	0,9	8,6	5,7	-1,1
<i>ménages</i>	1,5	7,3	-1,6	-1,9	1,6	-0,1	8,9	-3,5	1,5	7,7	1,4	0,7
Exportations	7,3	4,5	-1,4	5,1	0,1	2,7	12,1	3,6	2,8	10,3	5,1	3,3
Variations de stocks (en contribution à la croissance du PIB marchand)	0,2	-0,4	-0,3	-0,1	-0,5	0,3	-0,2	-0,5	0,0	0,0	-0,2	-0,2
Demande intérieure hors stocks	1,4	2,2	1,8	0,6	0,6	1,2	3,7	2,4	1,9	4,1	3,4	1,5
Demande intérieure	1,6	1,8	1,4	0,5	0,1	1,5	3,4	1,9	1,6	4,0	3,2	1,3

nière est cependant un peu plus vigoureuse sur le second semestre de 1991.

En 1991, la demande encore dynamique en Allemagne est relayée au second semestre par une reprise du commerce mondial et par des gains de compétitivité permis par la hausse récente du dollar. Le solde des échanges de marchandises resterait à un niveau proche de celui de 1990 ; le déficit commercial total FAB/FAB serait de l'ordre de 55 Mds de F en 1991.

L'année 1991 apparaît plutôt mornne au regard des trois années

précédentes : mis en place plus précocement que dans les ralentissements passés, les ajustements internes nécessaires sont en cours et font peser moins d'hypothèques sur la vitesse de réaction de l'économie française à la reprise mondiale. Après avoir préservé leur appareil de production l'an dernier, les entreprises ajustent en 1991 leurs coûts à un environnement moins dynamique : les salaires ralentissent, les effectifs se contractent, l'investissement décroît. Les ménages, sensibles à la dégradation du marché de l'emploi, ont adapté leur rythme de consommation à de plus faibles gains de pouvoir d'achat. L'inflation plus

faible que la moyenne de nos partenaires et la bonne tenue du franc au sein du SME, conjuguées à une relative faiblesse de la demande intérieure, permettent une stabilisation du solde extérieur. Ne pouvant toutefois tabler sur ses seuls facteurs de croissance internes, l'économie française reste tributaire de ses partenaires étrangers. Nécessaire à court terme, l'ajustement actuel, s'il devait se poursuivre, pourrait handicaper le retour à une croissance plus forte, propre à contribuer à la résorption du chômage, problème endémique.

* * *

La production reprend au second semestre de 1991, mais modérément

Le ralentissement économique amorcé en 1989 dans le groupe constitué par les grands pays industrialisés à l'exception de l'Allemagne s'est transformé en récession à la charnière de 1990 et 1991. Depuis la fin de la guerre du Golfe, les anticipations des agents sont orientées vers la reprise et celle-ci est déjà perceptible aux Etats-Unis, même si sa vigueur paraît limitée. Elle devrait s'étendre à d'autres pays au cours du second semestre, notamment à la plupart de nos partenaires européens, Allemagne exceptée. En effet dans les enquêtes de conjoncture européennes, les perspectives de production et de demande s'améliorent depuis quelques mois. L'ampleur modérée de la reprise permettrait à la croissance de l'OCDE d'atteindre 1 % en moyenne annuelle, compte tenu des bas niveaux du début d'année. De plus, dans les deux pays en forte expansion au début de 1991, l'Allemagne et le Japon, la croissance ralentirait au second semestre. En raison de l'importance de l'Allemagne comme partenaire commercial de la

France, la reprise du commerce international au second semestre serait moins prononcée vue de la France que vue de la zone OCDE.

Au premier semestre de 1991, l'économie française a encore bénéficié de la vigueur de la croissance allemande, qui a soutenu les exportations. La demande intérieure française a continué à ralentir : la consommation des ménages qui s'est infléchie dès le deuxième trimestre 1990 a gardé le même rythme de croissance au début de 1991 ; encore en progression en 1990, l'investissement productif des sociétés diminue tout en restant à un niveau élevé. Au second semestre, l'activité reprend modérément sous l'effet d'une demande intérieure et extérieure un peu plus dynamiques. La levée des incertitudes liées à la crise du Golfe et les perspectives de reprise Outre-Atlantique se conjuguent pour placer la croissance de la demande sur un rythme un peu plus élevé.

Le contexte conjoncturel déprimé du début de 1991 affecte particulièrement l'industrie manufacturière et les secteurs du commerce et des services. La production manufacturière baisserait

d'environ 1,5 % en moyenne annuelle, le recul marqué de la fin de 1990 pesant sensiblement sur cette évolution. Au premier semestre de 1991, le fléchissement de l'activité continue de toucher la plupart des branches. Seule la construction automobile tire parti d'une demande étrangère dynamique de la part de l'Allemagne qui atténue le recul de la demande intérieure. Aucun facteur favorable ne soutient l'activité des autres branches confrontées à une demande atone, que ce soit de la part de l'extérieur, des sociétés ou des ménages.

En revanche, depuis mars, les enquêtes de conjoncture auprès des industriels laissent entrevoir une amélioration des perspectives de demande et de production et confortent l'idée d'une reprise modérée des demandes globale et étrangère. Cela conduit à un regain d'activité dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, d'autant plus sensible que le niveau des stocks chez les producteurs n'est pas excessif : l'ajustement entre l'offre et la demande s'étant opéré en grande partie à la fin de 1990 et au début de 1991, les producteurs peuvent ainsi profiter rapidement de la remontée de la demande.

Le secteur du commerce subit les effets de la faible progression du revenu des ménages, du fort ralentissement de l'activité et du fléchissement de l'investissement, au premier semestre de 1991. Ces facteurs, conjugués aux conséquences de la crise du Golfe sur la consommation des ménages, pèsent également sur les services marchands. Au second semestre la reprise modérée de la production industrielle et de la consommation induirait une accélération de la croissance dans ces deux secteurs.

Les industries du bâtiment continuent à profiter de l'activité toujours soutenue dans la construction non résidentielle et l'entretien du logement, malgré un ralentissement des mises en chantier de logements neufs. Les perspectives pour les travaux publics sont plus maussades, les travaux liés aux infrastructures autoroutières et ferroviaires ne faisant que compenser les restrictions budgétaires qui ont affecté environ 15 % des autorisations de programme concernant la voirie.

L'investissement productif baisse...

En 1991, l'investissement productif des sociétés diminue légèrement (-1 %) en moyenne annuelle. Un tel fléchissement est observable dans la plupart des pays de l'OCDE et place la France dans la moyenne de ces pays. Cette baisse s'explique principalement par l'adaptation des entreprises à des anticipations de demande plus faibles. En France, cette diminution est d'une ampleur similaire à ce que décrirait un mécanisme simple d'accélérateur d'investissement. Après un retrait sans doute lié à la guerre du Golfe, les programmes d'investissement seraient plus importants sur la seconde moitié de l'année.

La faiblesse des résultats des entreprises à la fin de 1990 ainsi que le ralentissement de la demande et l'incertitude liée à la crise du Golfe ont fortement contribué à une réduction de l'effort d'investissement sur la fin de 1990 et au début de 1991, d'autant que les conditions de son financement ne sont guère favorables. Malgré les baisses de taux d'intérêt nominaux observées depuis le début de 1991, le coût du crédit ne semble guère avoir évolué significativement en faveur des entre-

prises. Les incertitudes relatives à une future baisse des taux d'intérêt demeurent, ce qui se traduirait par une nette préférence de la part des agents pour un endettement à taux fixe. Cependant les émissions d'obligations ne progressent guère par rapport à l'an passé. Par ailleurs, le taux d'autofinancement des sociétés ayant baissé d'environ 20 points entre 1988 et la fin de 1990, les facultés d'endettement de la part des entreprises sont plus coûteuses.

La décélération de l'investissement productif est commune à l'ensemble des secteurs, exception faite des Grandes Entreprises Nationales. Le ralentissement est particulièrement fort dans l'industrie concurrentielle, passant d'une croissance de 10 % en volume en 1990 à une baisse prévue d'environ 6 % pour 1991, d'après les réponses des industriels à l'enquête sur les investissements de mai 1991. Dans les entreprises des services et du commerce, la décélération serait de moindre ampleur et le flux d'investissement se stabiliserait au niveau de l'année précédente.

... même si son niveau demeure encore élevé

Bien qu'en retrait par rapport à l'année 1990, le taux d'investissement retrouverait son niveau de début 1989, soit un niveau analogue à ceux antérieurs au premier choc pétrolier, ce qui témoigne de la poursuite de l'effort des sociétés. En opposition avec les années 1987 à 1989, les entreprises s'orientent à nouveau vers des investissements de productivité plutôt que de capacité. Un changement de la répartition sectorielle des investissements ainsi qu'une modification dans leur destination semble apparaître dans les importations ; au premier trimestre de 1991, la part des produits de la mécanique diminue dans l'ensemble des importations de biens d'équipement professionnel civil hors aéronautique au profit des équipements électriques et électroniques.

Les effectifs du secteur privé se contractent...

Après avoir eu le plus possible recours aux allègements les moins irréversibles (réduction de la durée du travail, affectant en priorité les heures supplémentaires, développement im-

portant du chômage partiel) et en l'absence de nette reprise, les entreprises ajustent dès le début de 1991 leurs effectifs à la réduction de l'activité. A partir du deuxième trimestre de 1991, les effectifs des secteurs marchands non agricoles (SMNA) se réduiraient d'environ 0,1 % par trimestre ; les contractions d'effectifs seraient les plus marquées dans l'industrie.

Fin 1990, les pertes d'emplois dans l'industrie ont commencé par concerner les formes les plus précaires, les entreprises préférant préserver leur main d'oeuvre stable. Cette forme d'ajustement se révèle cependant insuffisante en 1991 et l'emploi stable recule dans l'industrie. Malgré un léger regain d'activité sur le second semestre de 1991, les gains de productivité dans les SMNA seraient faibles en moyenne annuelle, ce qui indique que l'ajustement à la baisse de l'emploi est appelé à se poursuivre sur l'ensemble de l'année.

A la contraction des effectifs industriels s'oppose un maintien des créations d'emploi dans le secteur tertiaire marchand. Bien que touché par le ralentissement, ce dernier enregistrerait une augmentation de ses effectifs à un rythme voisin de 1,0 % en glissement annuel, demeurant ainsi le premier pôle de créations d'emploi dans l'économie.

Malgré la baisse de l'emploi marchand, l'emploi total resterait toutefois stable en 1991 grâce à une dynamique encore forte dans le secteur tertiaire non marchand. Aux embauches nettes effectuées par la fonction publique et le secteur associatif s'ajouterait une extension du nombre de contrats emploi solidarité (CES) à 40 000 bénéficiaires supplémentaires, principalement concentrée au second semestre.

... ce qui entraîne une hausse du chômage

L'augmentation du nombre de demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) serait alors de plus de 250 000 en 1991, ce qui conduirait à une remontée d'approximativement un point du taux de chômage entre janvier et décembre 1991. Face à un accroissement des ressources en main-d'oeuvre qui vient buter sur la stabilisation de l'emploi total, la reprise du chômage est

générale et concerne toutes les catégories d'actifs. Les hommes entre 25 et 49 ans sont notamment très touchés par les suppressions d'emplois industriels. En raison du ralentissement économique, le chômage reprend vivement chez le personnel qualifié, même si intrinsèquement cette catégorie reste moins affectée.

L'extension de la politique de l'emploi ne peut suffire à endiguer la poussée du chômage au second semestre de 1991. Le recours aux CES ainsi qu'aux crédits-formation individualisés et une utilisation plus intensive des mises en préretraites dans le cadre des licenciements économiques influent sur le nombre de DEFM. L'effet d'appel exercé sur le marché du travail par le RMI ainsi que l'évolution des flux migratoires devraient avoir des conséquences moindres en évolution en 1991 que l'année passée. Au total, la politique de l'emploi contribue plus à lisser la montée conjoncturelle du chômage qu'à le contenir véritablement, la France gardant un des taux de chômage les plus élevés parmi les grands pays industrialisés.

Les salaires décèlent sensiblement

En décembre 1991, le glissement annuel du taux de salaire horaire (TSH) ouvrier serait de 3,8 %, le SMIC n'étant pas relevé entre juillet et décembre 1991, après avoir reçu un "coup de pouce" au 1er juillet 1991 égal à la moitié du glissement annuel du pouvoir d'achat du TSH d'avril 1991, conformément aux indications du gouvernement dans le cadre de la négociation "bas salaires-classification". Cette évolution des salaires représente un ralentissement de plus d'un point par rapport à l'année précédente.

Cette inflexion s'explique sans doute en grande partie par le sensible ralentissement de l'activité. Du fait de la dégradation de leurs résultats, les entreprises modèreraient les hausses accordées de manière à ne pas déformer davantage le partage de la valeur ajoutée en leur défaveur. Un tel contexte contrebalance les principaux facteurs qui auraient pu jouer à la hausse : les négociations de branche et les difficultés de recrutement.

Le ralentissement de l'activité économique a allégé les difficultés d'embauche des entreprises, l'offre sur le marché du travail étant devenue plus abondante. Les négociations de branche, bien qu'actives début 1991, ont principalement porté sur un rattrapage des salaires minima conventionnels dont les effets sur une augmentation effective d'ensemble peuvent être modérés. Ainsi, l'entrée en vigueur de la nouvelle classification dans le bâtiment, négociée dans des conditions économiques moins favorables que celle dans les travaux publics un an auparavant, aurait des répercussions plus faibles sur l'évolution d'ensemble du TSH.

Au total, les entreprises connaîtraient en 1991 une évolution plus favorable qu'en 1990 de leurs coûts salariaux, nettement plus en rapport avec le ralentissement économique après le désajustement observé fin 1990. En 1991, sous le double effet du ralentissement du TSH et de la baisse des effectifs, la masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales décèlerait fortement en moyenne annuelle : 5,5 % après 7,9 %.

Dans la Fonction Publique d'Etat, les difficultés budgétaires laissent peu de marge compte tenu de l'effet en année pleine des mesures générales décidées en avril et décembre 1990 ainsi que celui des mesures catégorielles : le taux de croissance des rémunérations induit par cet ensemble de mesures serait de 3,3 % pour 1991. La masse salariale versée par les administrations publiques croîtrait à un rythme annuel voisin de celui de 1990 : 5,0 % après 5,1 %.

L'inflation sous-jacente ne reflue pas

En 1991, l'évolution de l'environnement international de la France modère l'inflation importée. Certes, l'appréciation du dollar et du yen par rapport au franc conduit à une augmentation du prix en francs des matières premières malgré la baisse des cours en devises ; toutefois, l'évolution de la parité franc-dollar a moins d'impact sur le prix du pétrole qui a fortement baissé en début d'année du fait de la retombée des cours

consécutives à la fin de la crise du Golfe. Enfin, par rapport au point élevé d'octobre 1990, la décélération des prix est plus accentuée pour les partenaires que pour la France.

La hausse du prix des matières premières en francs se répercute sur les coûts des consommations intermédiaires dans l'industrie manufacturière ; les prix des produits manufacturés du secteur privé accélèrent légèrement en l'absence de nouvelle baisse de taux de TVA. Compte tenu d'une progression des prix des services privés toujours très vive (5 % en glissement annuel) et de l'augmentation des tarifs publics, l'inflation sous-jacente (mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors énergie, hors alimentation) serait en 1991 supérieure à celle de 1990 (4,0 % en glissement annuel après 3,5 % en 1990).

La poursuite du ralentissement des prix alimentaires associée à la baisse des prix énergétiques contribueraient au maintien d'un glissement annuel des prix à la fin de 1991 de 3,3 % 1/ (après 3,4 % en 1990). Celui-ci atteindrait toutefois 2,6 % en septembre en raison de la disparition dans le glissement annuel des effets temporaires de la montée du prix du pétrole un an auparavant.

En Allemagne de l'Ouest, l'alourdissement de la fiscalité indirecte en juillet associé à une forte croissance des coûts salariaux conduirait à une hausse des prix à la consommation de 4 % en fin d'année, selon les experts allemands. L'écart d'inflation entre les deux pays deviendrait ainsi négatif pour la première fois depuis 1973.

De moindres gains de pouvoir d'achat en 1991 ...

Dès la mi-1990, le pouvoir d'achat du revenu des ménages s'est infléchi sensiblement : il augmenterait de 1,7 % en moyenne annuelle en 1991 après 3,6 % en 1990. Sa moindre croissance actuelle provient en grande partie de l'évolution des salaires bruts affectés

1/ Avec l'hypothèse conventionnelle d'un dollar à 5,80 FF sur le second semestre de 1991. Un dollar à 6,00 FF pourrait amener le glissement annuel des prix de détail à 3,4 %.

par le ralentissement du salaire horaire et par la baisse du rythme des créations d'emplois. De plus, le revenu des entrepreneurs individuels subit le ralentissement de l'activité dans les secteurs du commerce et des services. Cette faible progression des revenus d'activité s'accompagne d'une accélération des prélèvements obligatoires due aux augmentations de revenus de 1990 et au relèvement du taux de cotisation maladie. Les prestations sociales décélèrent assez sensiblement mais contribuent encore à soutenir la croissance du pouvoir d'achat du revenu.

Le ralentissement des prestations sociales versées par les organismes de Sécurité Sociale ne suffit pas à limiter le déficit de la Sécurité Sociale en 1991. Le relèvement en juillet du taux de cotisation maladie de 0,9 point permet d'augmenter les recettes d'environ 10 Mds de F au second semestre. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité, en influant immédiatement et directement sur le rythme des rentrées fiscales rend difficile le bouclage de l'exercice budgétaire de 1991 en l'absence de mesures complémentaires. Un projet de loi portant sur diverses dispositions d'ordre économique et financier vise à accroître les recettes.

... modèrent la croissance de la consommation, malgré une légère reprise au second semestre

Peu dynamique au second semestre de 1990 et au premier semestre de 1991, la consommation des ménages accélérerait légèrement au second semestre, mais en se situant sur un rythme annuel inférieur d'environ un point à celui des années 1988 et 1989. Alors que la croissance du pouvoir d'achat des ménages s'est établie à un rythme plus faible dès le second semestre de 1990 et que l'inflation demeurerait à peu près stable, l'ajustement de la consommation s'est principalement opéré dès la fin de 1990. La croissance de la consommation retrouverait une évolution plus conforme aux habituels arbitrages consommation-épargne sur la fin de l'année 1991. Les perspectives économiques, notamment les incertitudes sur l'emploi et les perspectives de hausse de revenu plus faibles que l'an passé, incitent les ménages à la prudence ; le taux d'épargne se stabiliserait en 1991, les anticipa-

tions d'inflation des ménages étant revenues à leur niveau antérieur à la crise du Golfe.

Particulièrement sensible aux anticipations de revenus futurs, la consommation de biens durables, après être passée par un point bas en ce début d'année, ne connaîtrait pas de reprise sensible à court terme. En particulier, les ventes d'automobiles ne se relèveraient pas notablement avant la fin de l'année. Après s'être ajustée à de moindres gains de pouvoir d'achat, la consommation de biens non durables, essentiellement les dépenses en alimentation, énergie et produits pharmaceutiques, plus dépendante des évolutions passées des revenus des agents, progresserait à nouveau à un rythme de 2,5 %, moindre qu'en 1989. La consommation pour l'ensemble des produits manufacturés baisserait légèrement en moyenne annuelle (-0,3 %).

Affectée par la crise du Golfe, la consommation de services marchands reprend sa croissance dès le deuxième trimestre mais progresse de façon moins soutenue qu'auparavant. Au total, la consommation marchande des ménages croîtrait de 1,8 % en moyenne annuelle, soit un ralentissement de plus d'un point par rapport à 1990.

Le déficit commercial se stabilise

Malgré le ralentissement marqué de la demande mondiale en moyenne annuelle et des pertes de termes de l'échange, le déficit de nos échanges extérieurs ne se dégraderait que légèrement.

Depuis 1989, la croissance du commerce mondial s'infléchit et ce mouvement s'est accentué au premier semestre de 1991. Toutefois, la demande mondiale adressée à la France s'est révélée encore soutenue, stimulée en début d'année par la vigueur de la demande allemande. Au second semestre, en dépit du ralentissement Outre-Rhin, la reprise modérée aux Etats-Unis et dans certains pays européens permettrait le maintien voire une légère accélération de la croissance de la demande mondiale adressée à la France.

La progression de nos exportations de produits manufacturés serait légèrement inférieure à celle de la demande mondiale ; les pertes de parts de marché pourraient être de même ampleur qu'en 1990 en moyenne annuelle. La montée en régime des livraisons d'Airbus au premier semestre de 1991 ne compense pas l'effet retardé sur les volumes exportés des pertes de compétitivité-prix de la fin de 1990. En revanche, l'appréciation du dollar et la modération de nos coûts internes autorisent des gains de compétitivité au premier semestre de 1991 ; conjugués à la reprise modérée du commerce mondial, ceux-ci favoriseraient une croissance plus vive des exportations au second semestre.

Malgré le fléchissement sensible de la demande intérieure, la hausse des importations conduirait à une augmentation du taux de pénétration de même ampleur que l'an passé. La baisse du dollar de 1990 pèse encore sur le partage de l'offre intérieure de produits manufacturés en 1991. La modération de la croissance des importations au premier semestre serait suivie au second semestre d'une légère accélération induite par la remontée de l'activité.

En 1991, les exportations de produits manufacturés croîtraient au même rythme que les importations ce qui conduirait à une stabilisation du taux de couverture en volume. Le solde CAF/FAB des échanges de produits manufacturés ne se dégraderait que d'environ 10 Mds de F en raison de faibles pertes de termes de l'échange dues essentiellement à l'appréciation du dollar, l'inflation mondiale tendant à se réduire. L'allègement de la facture énergétique de l'ordre de 10 Mds de F dû à la baisse du coût du pétrole importé compenserait l'érosion de l'excédent agro-alimentaire d'environ 4 Mds de F et la légère détérioration du solde manufacturier. Au total, le déficit commercial FAB / FAB pourrait approcher 55 Mds de F en 1991 1/ (après 50 Mds de F en 1990).

Il Avec l'hypothèse conventionnelle d'un dollar à 5,80 FF et d'un prix du baril importé de 19 \$ sur le second semestre. Un dollar à 6,00 FF pourrait entraîner une dégradation du solde d'environ 3 Mds de F.